



La Lettre

1^{er} semestre 2023 - N°045

La Lettre
d'information
aux habitant(e)s
de la Communauté
de Communes
du Pays de Bray

www.cc-paysdebray.com



La Communauté de Communes du Pays de Bray aura finalisé nombre d'opérations sur ce premier semestre de l'année 2023 à l'attention de ses habitant.e.s sans pour autant augmenter ni impôts locaux ni taxes. L'ouverture de l'antenne médicale à Saint-Germer-de-Fly, ainsi que des nouveaux locaux de l'Office de Tourisme intercommunal, et la réhabilitation du bâtiment intercommunal occupé par le Centre Social Rural « François Maillard » à Le Coudray-Saint-Germer. Tout cela en gérant un contexte de crise : coût des matériaux et des énergies en hausse.

Elle poursuit son soutien auprès des acteurs économiques à travers un panel d'aides adaptées et des conventionnements mis en place avec les chambres de métiers et de l'artisanat, et de commerces et de l'Industrie de l'Oise. L'intercommunalité soutient les entreprises vertueuses qui s'engagent pour obtenir le label RGE et la plateforme « Job-Bray », site de mise en relation d'entreprises locales et de demandeurs/deuses d'emploi, se développe.

En ce qui concerne l'aménagement et le développement de son territoire en intégrant les urgences liées à la transition écologique, l'intercommunalité qui avait signé son Contrat de Relance et Transition Écologique (CRTE) en mars 2022, a collaboré avec la Préfecture de l'Oise pour organiser le Conseil National de la Refondation (CNR) « Climat, Biodiversité et Logement » sur les thématiques « Mobilité et Habitat » à Saint-Germer-de-Fly en mai dernier. Dans la même optique, elle accompagne les Petites Villes de Demain de son territoire afin qu'elles accomplissent aussi leur transition. Son Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant aussi Programme Local de l'Habitat (PLUIH) qui a été approuvé fin 2022 constitue un cadre pour l'avenir du territoire, consultable par tous et toutes.

Elle maintient son soutien dans le domaine de l'habitat grâce au renouvellement de son Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de 2022 à 2025, tout en associant son Guichet Unique de l'Habitat (GUH) qui assure, information, conseil et accompagnement auprès de tous les habitant.e.s sans conditions de ressource.

Dans le même temps, pour contribuer à la préservation des ressources, le dispositif des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) est relancé sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bray (CCPB) pour les enjeux : protection de la qualité de l'eau et maintien de la biodiversité.

Et en matière de gestion de l'eau, si elle finalise une étude sur le Bassin d'Alimentation de Captage (BAC) de Sérifontaine, elle contribue aussi à la gestion du BAC grenelle de Ons-en-Bray, et a porté des réunions d'informations sur les enjeux d'un usage vertueux de l'eau. Et pour asseoir son engagement pour la préservation de la ressource en Eau, elle lance un Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) sur son territoire. Et concernant la gestion des déchets, la CCPB gère son programme de prévention des déchets ménagers tout en préparant la gestion des biodéchets sur son territoire.

La Communauté de Communes du Pays de Bray propose des services de proximité à ses habitants : un service « multi-accueil » et un relais assistante maternelle. Ces services de garde seront amplifiés pour 2024 avec de nouvelles constructions. Dans le même temps, l'antenne médicale intercommunale a ouvert ses portes à St Germer et héberge d'ores et déjà des professionnelles de santé. En parallèle, le Centre Social Rural intercommunal « François Maillard » à Le Coudray-Saint-Germer accueille le conseiller numérique intercommunal tout en développant des activités pour jeunes et seniors et gère un service local de transport solidaire, individuel ou collectif. Pour améliorer la mobilité des habitant.e.s du territoire. Il doit aussi renouveler son projet social pour poursuivre son action.

Dans le domaine du développement touristique et culturel, la Communauté de Communes du Pays de Bray a lancé la création scénographique pour l'abbatiale de Saint-Germer-de-Fly afin de moderniser sa visite guidée. Pour proposer un accès à la culture sur le territoire, une résidence d'artiste a été créée dont l'artiste va à la rencontre de la population, une programmation de spectacles est proposée jusqu'en juin 2024, et le Conseil Départemental de l'Oise propose un week-end gratuit, village culturel à Le Coudray-Saint-Germer, les 1 et 2 juillet. Pour compléter, la mise en réseau des bibliothèques communales se poursuit pour promouvoir la lecture publique.

Et le nouvel Office de Tourisme intercommunal sera ouvert tous les jours de l'été pour vous prodiguer des conseils et vous faire découvrir sa boutique de produits locaux.

Enfin, l'entretien des amitiés et échanges européens avec la Slovaquie est assuré grâce au comité de jumelage Pays de Bray/Orava, présidée par Madame Jeannine Dumont.

Nous souhaitons à l'ensemble des Brayonnes et des Brayons un très bel été 2023.

Jean-Michel DUDA

Président et les Vice-président-e-s,

M. LEVASSEUR, M. BATOT, M. BLANCFENE, Mme BROUSSIN et M. PIGNE.



Suivez-nous sur
facebook
ccdupsdebray



Rejoignez-nous sur la page
Facebook de la Communauté
de Communes du Pays de Bray
et découvrez les actualités
du territoire !



Financement dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19



Bienvenue aux nouveaux arrivants à la CCPB

Madame Catherine BERGERE est entrée en fonction le 3 avril 2023.

Elle a pour mission d'assister le service des Ressources Humaines et celui de la Comptabilité. Elle est l'appui dans la réalisation de leurs activités en collaboration avec la Directrice Générale des Services, la Coordinatrice des Ressources Humaines et l'Agent Comptable. Auparavant, elle a exercé plusieurs postes au sein d'une compagnie d'assurance.

Le 4 avril 2023, **Robin DANGOISSE** a rejoint les effectifs du service Urbanisme, au poste d'Instructeur ADS. Il est chargé des autorisations d'occupation des sols dans les secteurs géographiques qui lui sont attribués et conseille les collectivités en matière d'ADS, en collaboration avec la Directrice Générale des Services et les services du pôle Développement territorial, aménagement & infrastructures.

Madame Cindy GALLET a intégré au 24 avril 2023 le service des Ressources Humaines. Elle occupe le poste de Coordinatrice des Ressources Humaines afin de remplacer Madame Hélène BUIGNET-VERHALLE mutée depuis mai dernier. La Coordinatrice des Ressources Humaines a en charge le contrôle du suivi administratif de la gestion du personnel et de la formation. Auparavant, Cindy GALLET a occupé plusieurs postes essentiellement dans le domaine des Ressources Humaines.

Sommaire

Actualités..... 2

- Un co-financement de l'Europe pour assurer la continuité des services de la CCPB..... 2
- Bienvenue aux nouveaux arrivants à la CCPB..... 2
- Inauguration de la nouvelle extension des bureaux de la CCPB..... 2

Budget 2023..... 3

- Budget Global 2023 de la Communauté de Communes du Pays de Bray..... 3

Économie, Emploi et Formation..... 4

- Signature de la convention CCPB-CCIO..... 4
- Aides et soutiens : Panel des aides mises en action par la Communauté de Communes du Pays de Bray (CCPB)..... 4
- Cérémonie de remise de chèques. Initiative Oise Ouest au « Pain d'Hervé »..... 4

Habitat..... 5

- Habitat rénové : pourquoi pas vous ?..... 5
- Le Guichet Unique de l'Habitat en Pays de Bray..... 5
- Le CAUE propose des permanences à la CC du Pays de Bray..... 5
- Le PLUi-H est entré en vigueur!..... 5

Aménagement du territoire..... 6-7

- La campagne des Mesures Agro-Environnementales & Climatiques (MAEC) 2023, touche à sa fin..... 6
- Les « Petites villes de demain » (PVD) du Pays de Bray : zoom sur les projets en préparation..... 7
- Conseil National de la Refondation Territoriale « climat, biodiversité et logement » en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Bray..... 7

Environnement..... 8-9

- Le coût des déchets..... 8
- Mise en place d'un Contrat Territorial Eau & Climat (CTEC)..... 8
- Sécheresse : état de la ressource..... 9
- Ons-en-Bray : protection des captages d'eau potable..... 9

Petite Enfance..... 10

- Projets de micro-crèche à Sérifontaine et d'extension du Centre Petite Enfance..... 10
- Pourquoi se déplacer au RPE?..... 10
- Des conférences à thème au RPE : oui mais pour qui?..... 10

Services de proximité..... 11

- Qu'est-ce qu'un conseiller numérique France Services?..... 11
- Les accueils de loisirs de l'été..... 11
- Séniors en Vacances à Obernai..... 11
- Le Centre social questionne les habitants du territoire..... 11
- Nouvelle antenne médicale inter communale..... 11

Animations locales..... 12-13

- Comité de jumelage Pays de Bray / Orava, Assemblée générale..... 12
- Voyage en Slovaquie 2023 en région d'Orava..... 12
- Bray Vintage Festival..... 13
- Les Foulées des rencontres Brayonnes..... 13
- Les Jeux Intervillages..... 13

Tourisme..... 13

- Rencontres à vélo..... 13
- Carte touristique du Pays de Bray..... 13
- La boutique..... 13

Culture..... 14-15

- Programmation culturelle 2023-2024..... 14
- Projet de scénographie pour l'abbatiale..... 14
- Contrat Territoire Lecture..... 14
- Résidence d'artiste..... 15
- Village culturel au Coudray-Saint-Germer..... 15

Manifestations... 15

Un co-financement de l'Europe pour assurer la continuité des services de la CCPB

La crise sanitaire a démontré que la Communauté de communes du Pays de Bray devait renforcer ses capacités numériques afin d'assurer une continuité de service plus efficace.

Pour cela, grâce au co-financement de l'Union Européenne au titre du FEDER/REACT EU dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19, la Communauté de communes du Pays de Bray a été en mesure d'acquiescer :

- des PC portables pour ses agents équipés du Pack office et d'un antivirus,
 - des PC portables pour les conseillers et conseillères communautaires,
 - des postes téléphoniques fonctionnant avec un nouveau système permettant aux agents d'être joignables en cas de position de télétravail,
 - un système de visioconférence permettant la continuité du pilotage de l'intercommunalité grâce à l'organisation de réunions à distance,
 - un écran numérique pour équiper une salle de réunion.
- 80% de la dépense totale a été prise en charge par l'Union Européenne soit une aide d'environ 64 000 €.

Inauguration de la nouvelle extension des bureaux de la CCPB

Le 26 avril a eu lieu l'inauguration de l'extension de la Communauté de Communes du Pays de Bray en présence de Madame Nadège LEFEBVRE, Présidente du Département de l'Oise, Monsieur Sébastien LIME, Sous-préfet et Secrétaire Général de la Préfecture de l'Oise ainsi que Monsieur Jean-Michel DUDA, Président de la CCPB et de ses Vice-présidents.

Cette extension comprend quatre bureaux occupés par les services de l'urbanisme et du Guichet Unique de l'Habitat (GUH) ainsi qu'une nouvelle grande salle de réunion de 65m² équipée d'un écran numérique permettant d'accueillir les conseils communautaires, les réunions et les formations. Le coût de cette construction s'élève à près de 692 000 € HT avec une participation financière du Département et de l'Etat.

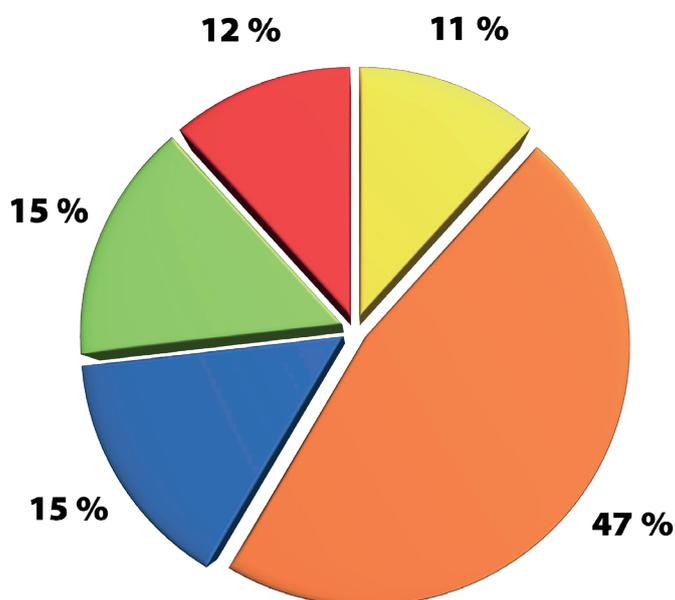


Budget Global 2023 de la Communauté de Communes du Pays de Bray : 21 450 842 € (fonctionnement et investissement) répartis comme suit :

- Budget Principal : 14 099 349 €
- Budget Annexe Assainissement non collectif : 241 797 €
- Budget Annexe Assainissement Collectif DSP* : 3 424 630 €

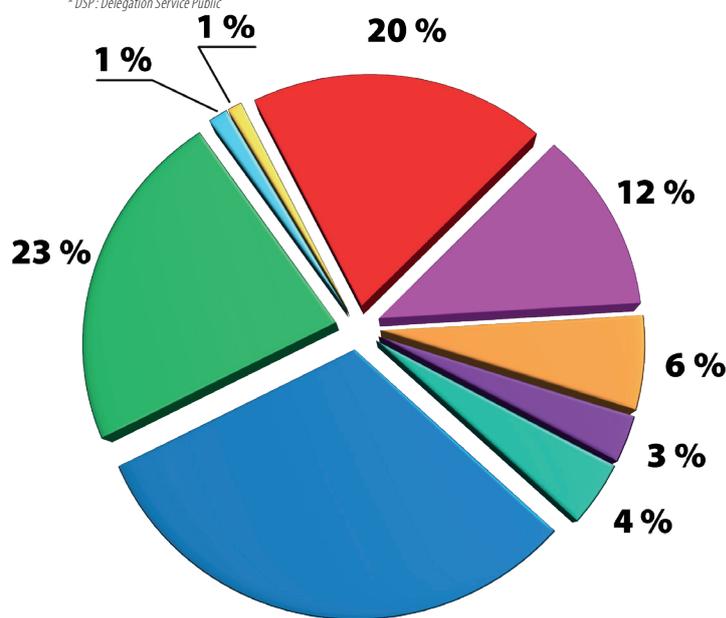
- Budget Annexe Eau DSP* : 2 256 296 €
- Budget Annexe ZAC DE FRIER : 1 428 770 €

* DSP : Délégation Service Public



Les recettes

Qui paye ?	De quoi s'agit-il ?	Quelle répartition ?
Les foyers fiscaux	- Taxe enlèvement des ordures ménagères - Taxes assainissement - Participation aux travaux de réhabilitation - Redevance eau	15 %
Les foyers, les propriétaires, les entreprises	- Les 4 Taxes : habitation, foncier bâti, foncier non bâti, CFE et CVAE - GEMAPI	15 %
Opérations financières	- Autofinancement	47 %
Recettes diverses	- Produits divers de gestion - Amortissement - FCTVA	11 %
L'Etat, autres collectivités et organismes publics	- Dotations - Subventions - Participations aux travaux de réhabilitation	12 %



Les dépenses

Pour la mise en œuvre des compétences intercommunales et des projets d'intérêt communautaire.

Les politiques intercommunales	De quoi s'agit-il ?	Quelle répartition ?
Environnement Assainissement/eau	- Collecte des déchets - Fonctionnement - Assainissement Diagnostic / Réhabilitation	23 %
Développement Territorial	- Economie (Aides directes et ZAC de FRIER) - Tourisme / Culture - Contribution enseignement - Ingénierie / Urbanisme	1 %
Petite Enfance	- Multi-accueil - Relais Petite Enfance (RPE) - Frais de Personnel	1 %
Patrimoine intercommunal	- Gymnase Saint-Aubin-en-Bray, Halle des Sports Saint-Germer-de-Fly - Centre Social Intercommunal - Petite enfance - Eau et assainissement - Extension du siège - Antenne médicale Saint-Germer-de-Fly - Office de Tourisme	20 %
Services Généraux	- Administration générale - Frais de personnel	12 %
Cotisations partenaires	- Organismes (MEF, SMDO, CSR, etc.)	6 %
Cotisation incendie	- Centre de secours	3 %
Charges financières	- Emprunts et échéances	4 %
Opérations financières	- Provisions / Amortissement/ - Atténuation de produit - Reste à réaliser / Virement section	30 %

La lettre de la CCPB

Administration :

2, rue d'Hodenc - 60 650 Lachapelle aux Pots

Tél. : 03.44.81.35.20

Directeur de Publication : Jean-Michel DUDA

Rédactrice en Chef : Eloïse BERTOGLI

Rédaction, maquette :

CCPB et Positive Vibe ! - Tél. : 06 80 05 46 82

Imprimée dans l'Oise :

Polyservices

IMPRIM'VERT®



Imprimée sur papier

Crédits Photos :

©CCPB, © CSR, © P. GELY, © C. RANNOU, © T. DUPAIGNE,

© X.RENOUX, © Adobe Stock, © Envato Elements.

Site Internet : www.cc-paysdebray.com



Signature de la convention CCPB-CCIO

La Communauté de Communes du Pays de Bray a officialisé avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise (CCIO) pour 3 ans. Une signature officielle a entériné ce partenariat au service du développement local du commerce, du tourisme et de l'industrie.

La CCPB renforce son attractivité économique et sa proximité avec ses entreprises en proposant des actions innovantes.

Des permanences régulières de la CCIO au siège de la CCPB, un programme d'animation, une ingénierie adaptée pour les TPE, PME, industriels, entreprises de service, du tourisme et du commerce vont se déployer.

L'objectif est de soutenir le développement de l'activité économique de la CCPB, tout en prenant en compte les spécificités et la politique menées sur le territoire.

Aides et soutiens : Panel des aides mises en action par la Communauté de Communes du Pays de Bray (CCPB)

Les élu.e.s soutiennent les entreprises de leur territoire et ont voté dernièrement un bouquet d'aides et de soutiens.

La CCPB a mis en ligne une market place « clic-bray.fr » permettant aux entreprises d'avoir gratuitement un référencement numérique de qualité, faire du clic & collect, et de disposer d'une boutique en ligne.

Pour rapprocher l'offre d'emploi locale et les demandeurs d'emploi, la CCPB a mis en ligne une interface numérique « job-bray.com ». Ce site a déjà permis des contacts pour trouver un emploi ou des stages.

La Communauté de Communes du Pays de Bray peut apporter un soutien financier avec « l'aide à l'immobilier neuf d'entreprise ». Avec la Région, la CCPB peut aider selon les projets et selon différents critères les entreprises sur de « l'aide à l'investissement matériel et/ou immatériel » et pour du soutien aux entreprises de l'économie sociale et solidaire. Avec Initiative Oise Ouest,

la CCPB permet aux porteurs de projet de bénéficier d'un « prêt d'honneur ».

Un chargé de mission interne accompagne les entreprises dans leurs différents projets, les aide à trouver du foncier ou des bâtiments et les informe sur les différentes aides possibles.

La Communauté de Communes travaille sur la création future de terrains économiques.

La CCPB a signé une convention avec la Chambre de Métiers et de Artisanat des Hauts-de-France (CMA) et avec la CCI de l'Oise, pour soutenir les dirigeants, quelle que soient la taille et la nature de l'entreprise.



Cérémonie de remise de chèques Initiative Oise Ouest au « Pain d'Hervé »

Le mercredi 30 mars s'est déroulé au « Pain d'Hervé » une cérémonie de remise de chèques Initiative Oise ouest pour les créateurs ou repreneurs d'entreprise de la CCPB.

La CCPB est un membre historique de Oise Ouest, cette confiance réciproque a permis d'épauler depuis janvier 2020, 9 porteurs de projets qui ont créé ou maintenu près de 38 emplois, grâce à une aide financière de 147 000 € de prêts d'honneur à taux zéro. M. PAVIOT et M. DUDA ont souligné réciproquement l'importance de ce soutien et félicité les bénéficiaires :

M. Vincent GUYOT - Bureau d'études - Hodenc-en-Bray

M. Ludovic TAILLEZ - Entretien et dépannage poêles à granules - Lachapelle-aux-Pots.

Mme Hélène PHILIPPART - EGO - Bien-être animal BOSHI - Ons-en-Bray

M. Jérémy DUHOUX - Reprise de la boulangerie pâtisserie « La Grange à Pains » - Cuigy-en-Bray

M. Philippe TORLOTING - Reprise de la boulangerie pâtisserie bio le « Pain d'Hervé » - Espaubourg

M. Morgan CAPRON - Plombier chauffagiste - Le Coudray-Saint-Germer.

M. Nicolas BREUQUE et M. Alexis VASSELLE - Restauration - Villers-Saint-Barthélemy

M. Kévin RONDEAU - Activités autour des espaces verts - Espaubourg.

Informations

Les prochaines permanences de la CCI Oise appelées « Atelier Repreneur » auront lieu les 25 juillet, 12 septembre et 10 octobre 2023.

Permanences de la CMA à Lachapelle-aux-Pots : les 6 et 20 juillet 2023.

Habitat rénové : pourquoi pas vous ?

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat reconduite depuis le 10 décembre 2022

Vous souhaitez faire baisser les factures énergétiques durablement, apporter un meilleur confort dans votre logement, ou réaliser des travaux d'adaptation et d'aide à l'autonomie, la CCPB vous accompagne gratuitement dans votre projet par l'intermédiaire du cabinet Page9.

Que vous soyez propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs, n'hésitez pas à contacter le numéro vert gratuit 0801 908 600 ou à venir aux permanences du Guichet Unique de l'Habitat/ OPAH qui sont organisées une fois par semaine sur le territoire.

Des informations techniques, financières, juridiques et réglementaires vous seront délivrées. Vous pourrez bénéficier d'un pré-diagnostic et d'un appui à la définition de votre projet. Les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre vous seront présentées. Vous pourrez également bénéficier d'un accompagnement pour la réalisation du plan de financement prévisionnel, le montage du dossier de demande d'aides, la mise en relation avec les établissements bancaires, le soutien dans l'analyse des devis et le suivi post-travaux.

Alors n'hésitez plus !

Page9



60 Oise
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Le CAUE propose

des permanences à la CC du Pays de Bray

Le CAUE Conseil Architecture Urbanisme de l'Oise peut vous accompagner pour connaître la faisabilité de votre projet, en termes de construction, de rénovation ou tout simplement pouvoir bénéficier de conseils avant travaux au cours de permanences gratuites qui sont organisées les 2^{èmes} mercredis de chaque mois au siège de la Communauté de Communes. Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous en appelant le 03.44.81.35.20 afin de bénéficier de conseils gratuits.



Le Guichet Unique de l'Habitat en Pays de Bray

Le Guichet Unique de l'Habitat de la Communauté de Communes du Pays de Bray accueille, informe et conseille les habitant.e.s sur la rénovation énergétique et l'adaptabilité des logements.

Vous avez besoin de renseignements, de conseils pour maîtriser vos dépenses énergétiques dans ce contexte de hausse des prix de l'énergie. Appeler le coordinateur du Guichet Unique de l'Habitat au Tel : 0 801 908 600 Service et appels gratuits.

Avoir recours aux entreprises locales dans le cadre de la rénovation énergétique :

Dans le cadre de travaux de rénovation énergétique aidés par des subventions, vous êtes obligés de passer par des entreprises RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) afin de pouvoir bénéficier des aides. Sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bray, 18 entreprises possèdent ce label RGE dans différents domaines de compétences : isolation, menuiseries, chauffage, etc. L'intérêt de passer par des entreprises proches de chez vous, vous permet d'avoir une relation de confiance avec votre artisan local et le cas échéant de pouvoir plus facilement revenir vers lui pour un suivi après travaux.

Vous avez la possibilité de retrouver ces entreprises sur le site www.francerenov.gov.fr

Se méfier systématiquement du démarchage téléphonique et à domicile :

Ceux qui vous démarchent ne connaissent pas votre logement, comment peuvent-ils vous proposer une isolation ou un système de chauffage sans connaître votre habitation ?

Sachez qu'aucun démarchage téléphonique n'est mis en place par l'état, la région, le département ou tout autre institution.

Ne donnez **JAMAIS** vos coordonnées fiscales par téléphone aux sociétés qui vous démarchent et ne signez **JAMAIS** de mandat pour la constitution de demande d'aides au risque de ne **JAMAIS** les percevoir.

Dans le cadre de travaux énergétiques, vous êtes acteur de votre projet, c'est **VOUS** qui prenez la décision de réaliser des travaux en fonction de vos factures qui augmentent.

Pour tout besoin de conseils, contactez le Guichet Unique de l'Habitat.

0 801 908 600

Service & appel gratuits



Le PLUi-H est entré en vigueur !

En tout début d'année 2023, le Plan

Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes du Pays de Bray est entré en vigueur. Il s'applique sur les 23 communes de l'intercommunalité et est opposable à tous les travaux de construction ou d'aménagement sur le territoire, qu'ils fassent ou non l'obligation d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

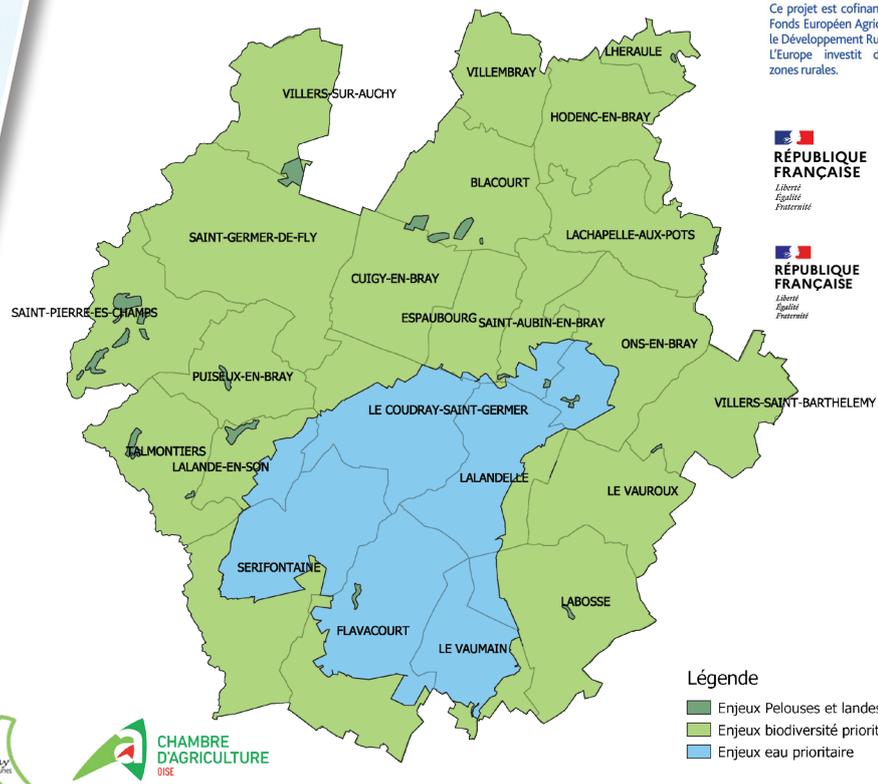
Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est consultable au siège de la Communauté de Communes du Pays de Bray ainsi que dans l'ensemble des 23 mairies du territoire.

Il est également accessible en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de Bray (Aménager et entreprendre/ Aménagement/Urbanisme/PLUIH) ou sur le Géoportail de l'Urbanisme.



Accéder au PLUIH

Territoire éligible aux MAEC sur la Communauté de Communes du Pays de Bray en 2023.



La campagne des Mesures Agro-Environnementales & Climatiques (MAEC) 2023, touche à sa fin

La Communauté de Communes du Pays de Bray a été retenue comme opérateur par la Direction Régionale de l’Alimentation, de l’Agriculture et de la Forêt (DRAAF) sur la base de son Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) pour la mise en œuvre des MAEC sur son territoire.

Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) 2023-2027 sont mises en œuvre dans le cadre du règlement européen ou « *règlement plan stratégique* » (RPS). La France a proposé un cadre national qui est rentré en vigueur en 2023 après validation par la Commission Européenne.

Le dispositif MAEC 2023-2027 porte quelques changements majeurs par rapport à sa déclinaison. En Pays de Bray, deux territoires sont ouverts. Un enjeu prioritaire sur « *la qualité de l’eau* » pour les zones des Bassins d’Alimentation de Captage (BAC) de Le Vaumain - Flavacourt, Sérifontaine et Ons en Bray, et un second enjeu sur le « *maintien de la biodiversité* » pour tout le reste du territoire.

Les MAEC à mettre en œuvre ont changé de forme, même si leurs cahiers des charges conservent des similitudes avec ceux des campagnes précédentes.

Les MAEC sont mises en place dans le cadre de la PAC 2023-2027 (Politique Agricole Commune) afin de soutenir des pratiques agricoles vertueuses pour l’environnement, les ressources naturelles et assurant la valorisation du patrimoine naturel.

En Pays de Bray, les mesures retenues sont relatives à l’eau :

- Réduction des pesticides
- Gestion de la fertilisation
- Gestion de la fertilisation & Réduction des pesticides
- Création de couverts d’intérêt pour la biodiversité, en particulier les pollinisateurs avec la création de prairies

Et pour l’enjeu « *BIODIVERSITÉ* » :

- Protection des espèces
- Entretien durable des infrastructures agroécologiques du type fossés, ligneux (haies, arbres, etc.) et mares.
- Bien-être animal et autonomie fourragère pour des élevages d’herbivores

Une réunion d’information a été organisée le 6 avril 2023, à Puisieux en Bray afin de transmettre une information à tous les exploitants et exploitantes agricoles présents sur les possibilités d’engagements pour la campagne 2023.

Par conséquent, si vous êtes agriculteur ou agricultrice et que vous exploitez des parcelles, même partiellement, sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bray, vous pouvez mettre en œuvre des MAEC pour participer au maintien de la qualité des ressources naturelles et du cadre de vie. Une campagne est relancée chaque année.

Pour tout
renseignement :
Communauté de Communes du Pays de Bray
Gaëtan DEGRUMELLE – Enjeu « protection de l’EAU »
Eloïse BERTOGLI – Enjeu « maintien de la BIODIVERSITE »
Tél : 03.44.81.35.20 - contact@cc-paysdebray.fr

Chambre d’Agriculture de l’Oise
Amélie PEAUDECERF - Tel : 03.44.11.44.52 - Port : 06.40.96.95.51
Thomas POHIER - Tel : 03.44.11.45.05

**Conseil National
de la Refondation
Territorial « climat,
biodiversité
et logement »
en collaboration
avec la Communauté
de Communes
du Pays de Bray**

Le mercredi 24 mai s'est tenu sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bray (CCPB), le Conseil National de la Refondation (CNR) « Climat, Biodiversité et Logement » sur la thématique « Mobilité et Habitat ».

Lancé en septembre 2022, le Conseil National de la Refondation réunit des représentants des forces politiques, des partenaires sociaux, des élus locaux, des représentants du monde économique et du monde associatif afin de travailler dans le dialogue et la construction sur des sujets de transition.

Un CNR doit permettre d'identifier des constats, des enjeux et défis à résoudre.

La préfecture de l'Oise en collaboration avec la CCPB, porteuse du Contrat de Relance de Transition Écologique (CRTE) et les forces vives intéressées se sont accordées sur les thématiques « Mobilité » et « Habitat », des thématiques inscrites dans le projet de territoire de la CCPB.

Le choix d'une ou plusieurs questions concrètes par thème a été fait pour garantir des débats en lien avec les préoccupations locales. Plusieurs séances ont permis de sortir des propositions pour le territoire.

Ont alors été identifiés par rapport aux thématiques retenues :

- des évolutions à mettre en œuvre, qu'elles soient législatives, réglementaires ou organisationnelles,
- des solutions avec des projets exemplaires et des bonnes pratiques à généraliser,
- des créations dans les offres d'ingénierie et de financement.

Le CNR doit ainsi permettre d'enrichir le diagnostic de territoire du CRTE et de compléter la liste des projets clés pour anticiper et faire face aux grandes transitions écologiques.



**Les « Petites villes de demain »
(PVD) du Pays de Bray :
zoom sur les projets en préparation**

En novembre 2022, l'Etat, la CCPB et les communes de Saint-Germer-de-Fly et de Lachapelle-aux-Pots ont signé une convention « Opération de Revitalisation des Territoires » (ORT) pour les 6 prochaines années.

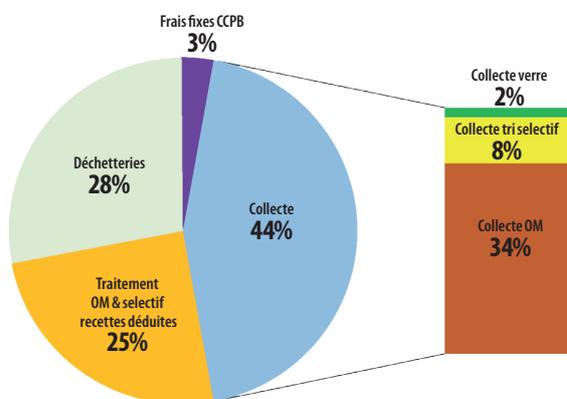
Dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », la commune de Lachapelle-aux-Pot porte une réflexion sur la mise en place d'un nouveau service à ses habitants et à ceux des communes environnantes avec la création d'une structure d'accueil en horaires atypiques destinée à la petite enfance. A travers ce projet en réflexion, la commune aimerait apporter un service d'accueil quotidien vecteur d'égalités sociales et in fine conforter la convivialité, la mixité sociale et l'usage de son centre-bourg. La commune souhaiterait également développer un projet dédié au réaménagement du site autour de la mairie, afin de proposer des espaces récréatifs et une réappropriation de l'eau et de la nature.

Dans le cadre de la revitalisation de son territoire, la commune de Saint-Germer-de-Fly porte une réflexion sur l'acquisition et la valorisation d'un immeuble d'habitation et de sa réserve foncière en centre-bourg, afin d'expérimenter de nouveaux usages ou d'implanter une nouvelle activité commerciale. De par l'acquisition de cet ensemble, la commune souhaiterait aménager des sentes, entre les différents quartiers et le cœur de bourg, puis permettre de nouveaux aménagements de la commune sans sortir de l'enveloppe urbanisée actuelle. A plus long terme, la commune de Saint-Germer-de-Fly ambitionne d'apporter une transformation qualitative de son centre-bourg grâce au réaménagement des espaces publics et la réorganisation des stationnements. La commune souhaiterait également développer une offre de résidence seniors en béguinage et d'habitat intermédiaire intergénérationnel, afin d'accueillir des logements de tailles variées à prix maîtrisés.

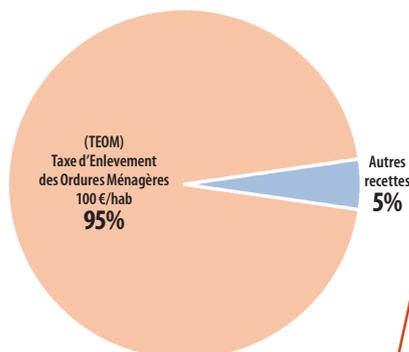
Le coût des déchets

Au cours de l'année 2022, la Communauté de Communes du Pays de Bray a dépensé un peu moins de 2 000 000 € soit un coût d'environ 105 € par habitant pour collecter et traiter les 707 kg de déchets que chaque habitant du Pays de Bray a produit dans son année.

Composition du coût de gestion des déchets ménagers en 2022



Composition des recettes pour la gestion des déchets ménagers en 2022



En plus de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) (1 837 000 € soit 100€ /hab) et des différentes recettes directes (40 000 €), un abondement du budget général de 49 000 € (hors dépenses d'investissement) a dû être réalisé pour couvrir les dépenses.

Chaque année, notamment avec la hausse des coûts du carburant, la note s'alourdit, alors pour faire des économies faisons attention à nos déchets.

INFO

LA loi AGEC, loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020 a pour but d'accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.

En matière de déchets, elle invite les collectivités à mettre en place le tri à la source des biodéchets (déchets verts et déchets de cuisine) dès le 1^{er} janvier 2024.

Dans les faits bon nombre d'habitants de notre communauté de communes fait déjà sa part du travail : depuis 2001 les déchets verts sont éliminés en déchetteries et les épluchures et autres déchets d'origine végétale finissent souvent au compost. En tas entre 4 palettes ou dans un composteur, chez vous ou au pied de votre immeuble, des agents de la communauté de communes seront là pour vous accompagner pour bien composter, mais aussi pour vérifier que toutes les poubelles sont bien triées.

Trier mieux pour mettre dans la poubelle jaune, la colonne à verre, la colonne à vêtements, faire reprendre par le distributeur, ou amener à la déchetterie, c'est indispensable !

Louer, acheter d'occasion, revendre sur un site d'occasion, déposer en recyclerie, échanger, ne pas utiliser de « jetable », réutiliser, accommoder les restes, broyer les déchets verts, composter : ce n'est plus une option, car le seul déchet qui ne pollue pas et qui ne coûte rien c'est celui que l'on ne produit pas !

Pour notre planète et pour votre porte-monnaie, faire attention à nos déchets, nous sommes tous concernés ! Les voies communales ne sont pas un dépotoire, respectons la nature !

Mise en place d'un Contrat Territorial Eau & Climat (CTEC)

« Le Schéma D'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) planifie la politique de l'eau sur une période de 6 ans, dans l'objectif d'améliorer la gestion de l'eau sur le bassin, tandis que le programme de mesures identifie les actions à mettre en œuvre localement par les acteurs de l'eau pour atteindre les objectifs fixés par le SDAGE. »

Les orientations du SDAGE, et leurs déclinaisons territoriales à l'échelle du Bassin Seine-Normandie, sont assurées par les acteurs de l'eau compétents. La Communauté de Communes du Pays de Bray, compétente en matière « d'eau potable », a ainsi engagé la mise en œuvre d'actions visant à réduire les pollutions diffuses, en particulier sur les aires d'alimentation des captages d'eau potable (Orientation n°2 – SDAGE 2022-2027 – Bassin Seine Normandie). Pour coordonner et favoriser la mise en place de ces actions, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie encourage les acteurs de l'eau à la rédaction et la contractualisation d'un Contrat Territorial Eau & Climat (CTEC). Sur la base de ce contrat pluriannuel, la Communauté de Communes du Pays de Bray pourra bénéficier d'un accompagnement technique et financier en faveur de la protection des ressources en eau de son territoire de la part de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

@ <https://www.eau-seine-normandie.fr/domaines-d-action/sdage>





Sécheresse : état de la ressource

Depuis plusieurs années, le département de l'Oise, tout comme les autres départements français, fait face à des épisodes de sécheresse de plus en plus longs et intenses.

Bien que ce terme nous soit désormais familier, il est nécessaire de distinguer :

- La sécheresse météorologique liée au manque de précipitations sur une période donnée ;
- La sécheresse agricole due à un très faible taux d'humidité dans le sol (jusqu'à 1 mètre) ;
- La sécheresse hydrologique quand les cours d'eau et les nappes phréatiques tombent à des niveaux critiques.

Ces trois types de sécheresse sont étroitement liés et imposent aux services de l'Etat d'émettre, en cas d'épisodes de sécheresse, des arrêtés préfectoraux de mesures de restrictions d'usages de l'eau.

La sécheresse est l'affaire de tous et impose la concertation territoriale.

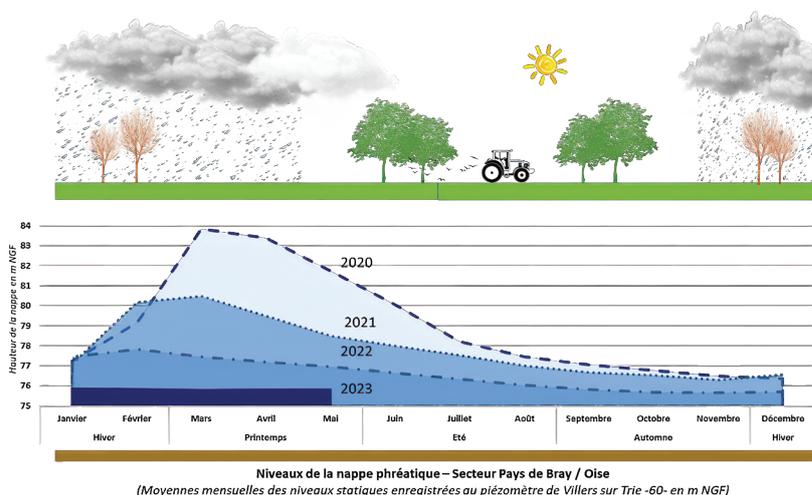
Madame la Préfète et ses services pilotent depuis plusieurs mois le Comité de la ressource en eau. Cette instance regroupe l'ensemble des représentants des acteurs de l'eau : agriculteurs, industriels, artisans, services publics dont météo France et le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) et particuliers dans la perspective de suivre

l'état des nappes phréatiques, d'anticiper tous les risques de dégradation de la situation de sécheresse et d'élaborer des mesures de sobriété par usage. En conséquence et sous l'égide de Madame la Préfète de l'Oise, les établissements publics se mobilisent autour d'une concertation territoriale sur la situation de la sécheresse et sur les comportements permettant plus de sobriété.

Malgré les quelques averses du mois de mai, les relevés piézométriques enregistrés à la station de suivi de Villers-sur-Trie (représentatif de l'état des nappes sur le Pays de Bray) nous montrent que le niveau des nappes est au plus bas depuis 2020. Cette situation est due à un hiver très sec qui n'a permis aucun rechargement des nappes comme il aurait dû être observé en février/mars.



@ : <https://www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Leau-et-les-milieus-aquatiques/Secheresse>



Chiffres clés - Captages Ons-en-Bray

Ons-en-Bray : protection des captages d'eau potable

A l'échelle de leurs territoires, le Syndicat d'eau d'Ons-en-Bray et la Communauté de Communes du Pays de Bray exploitent plusieurs captages d'eau destinés à l'alimentation en eau potable de leurs usagers, dont les deux captages situés à Ons-en-Bray.

Ces deux ressources sont classées prioritaires au Grenelle de l'Environnement, sensibles au SDAGE* 2022-2027 et identifiées « Captage Ultra-Prioritaire (CUP) » par les services du département de l'Oise. Ces caractères prioritaires et sensibles se définissent en fonction de la qualité des ressources, du bassin de population alimenté et des éventuelles problématiques quantitatives observées aux captages.

Dans ce cadre, les collectivités et les acteurs de l'eau se sont engagés dans une démarche de protection de ces ressources en eau. L'objectif est d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'actions partagé et volontaire qui vise à limiter les sources de pollutions d'origine agricole et/ou domestique.

Pour s'engager dans cette démarche, les exploitants agricoles du secteur se structurent actuellement en GIEE (Groupement d'Intérêt Ecologique et Economique). Ils engagent déjà des réflexions sur des pratiques agricoles vertueuses permettant de concilier objectifs économiques et protection de l'eau.

Cette initiative dynamique et volontaire est soutenue et financée, en partie, par les services de l'Etat, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Chambre d'Agriculture de l'Oise, le Syndicat d'eau d'Ons-en-Bray et la Communauté de Communes du Pays de Bray.

*SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Projets de micro-crèche à Sérifontaine et d'extension du Centre Petite Enfance

Depuis le début des années 2020, nous sommes alertés d'une part par le gouvernement mais également par les services de la CAF, du manque cruel de places en crèche.

En effet, la demande est bien plus importante que l'offre en termes d'accueil dans le domaine de la petite enfance. Pour pallier cette pénurie, la Communauté de Communes du Pays de Bray a engagé deux projets :

- Une extension de 10 places pour le Multi-accueil « Les P'tits Potiers » ;
- La création d'une micro-crèche de 12 places sur la commune de Sérifontaine.

Le Multi-accueil fait partie intégrante du Centre Petite Enfance Intercommunal », il est actuellement doté de 22 places. L'extension de 10 places permettra une meilleure organisation dans le sens où la structure pourra disposer de trois sections distinctes (bébés / moyens / grands). Précisons que lors de la naissance de l'extension, ces trois sections pourraient bénéficier chacune d'une nouvelle appellation pour le côté ludique.

Cette répartition des sections contribuera amplement au bien-être des enfants, néanmoins la mixité des âges sera toujours présente sur des temps bien déterminés.

L'extension sera composée d'un dortoir, d'une grande salle de motricité, d'une salle d'allaitement, de différentes pièces pour le personnel (kitchenette, vestiaires. . .) et enfin des locaux destinés au relais petite enfance (RPE).

Le choix de la commune de Sérifontaine pour la création de la micro-crèche n'est pas anodin. En effet, en fonction du lieu d'exercice des familles, très peu d'entre elles, ont la possibilité de se rendre jusqu'à Saint-Aubin-en-Bray pour déposer leurs enfants avant le travail du fait de l'éloignement.

La micro-crèche sera destinée à accueillir 12 enfants dont les parents sont domiciliés sur les 23 communes du Pays de Bray. Celle-ci sera composée de toutes les pièces nécessaires pour un accueil approprié des enfants de 2 mois ½ à 4 ans du lundi au vendredi.

Ces deux projets aboutis, permettront de diminuer la liste d'attente qui, chaque année croît, ceci dans le but d'être au plus près des besoins des familles.

Centre Petite enfance Intercommunal - 3, Chemin des sables Les Fontainettes - 60650 Saint Aubin en Bray
Tél : 03.44.79.08.48 - contact@petiteenfance.fr
Relais Petite Enfance : ffraisse@cc-paysdebray.fr



Pourquoi se déplacer au RPE ?

Le Relais Petite Enfance est le lieu d'information et d'accompagnement des parents recherchant un mode d'accueil pour leur enfant, des assistant.e.s maternel.le.s agréé.e.s et de toute personne intéressée par cette profession. C'est également un lieu ressources qui proposent différents ateliers d'éveil pour les jeunes enfants accompagnés de leurs assistant.e.s maternel.le.s.

Celui-ci propose de répondre à des questions en législation de premier niveau (comment calculer une mensualisation, contrat de travail, rupture de contrat, etc.) mais aussi propose régulièrement un accès à la formation afin de plus professionnaliser les assistant.e.s maternel.le.s.

Si vous avez besoin d'embaucher un.e assistant.e maternel.le, votre premier réflexe est de contacter l'animatrice du Relais Petite Enfance et de prendre un rendez-vous pour recevoir les informations actualisées en vigueur (Convention Collective Nationale des Parents employeurs d'une assistante maternelle de 2022) afin d'anticiper des risques de futur litige.

Si des personnes souhaitent suivre la formation pour devenir assistant.e maternel.le, le RPE peut les recevoir pour leur proposer un accompagnement.

Des conférences à thème au RPE : oui mais pour qui ?

Les conférences ou Conf-échanges s'adressent aussi bien aux parents qu'aux professionnels de la petite enfance du territoire. Elles sont animées par différents intervenants extérieurs et abordent des thématiques qui tournent autour du bien-être des jeunes enfants.

A titre d'exemple, l'Association Cordée de Parents est intervenue au Centre Petite

Enfance sur le thème de l' « éducation bienveillante » en juin 2021. En juin 2022, l'infirmier de puériculture de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) est venu animer une conférence sur l'« Alimentation du jeune enfant » et le 8 juin dernier le thème des « Jeux et jouets sans toxique » a été abordé suivi d'un atelier de confection de jeux sans substance toxique. Ce sont des temps riches en échange et en information.



Conférence en 2021 concernant « l'éducation bienveillante »



Qu'est-ce qu'un conseiller numérique France Services ?

Un conseiller numérique France Services est un professionnel formé pour accompagner les Français et les Françaises dans leur volonté de devenir autonomes dans leurs usages du numérique au quotidien.

Par des suivis individuels et des ateliers collectifs, il veille à ce que chaque personne progresse, en fonction de ses besoins, dans le maniement des outils et usages numériques.

Pourquoi aller voir un conseiller numérique France Services ?

Je peux solliciter un conseiller numérique France Services pour plusieurs raisons :

- Si je suis en difficulté pour réaliser une démarche administrative et que je souhaite apprendre à la réaliser seule.
- Si je souhaite enrichir mes compétences numériques pour faciliter mon quotidien.
- Si je souhaite mieux connaître les enjeux liés à mes usages numériques.

Au cours d'ateliers individuels ou collectifs j'apprends à :

- Utiliser un ordinateur, une tablette, un smartphone.
- Recevoir et envoyer des mails.
- Utiliser les opportunités du numérique.
- Faire mes courses en ligne.
- Réaliser mes démarches en ligne.

Ratsimba RAZAKAMANANTSOA, votre conseiller numérique est disponible à la Maison d'Economie Solidaire (MES) à Lachapelle-aux-Pots du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et au Centre Social Rural intercommunal à Le Coudray-Saint-Germer du jeudi au vendredi aux mêmes horaires.

N'hésitez pas à appeler au 07 87 13 93 96 pour plus d'informations.



Contactez le Centre Social Rural Intercommunal

« François Maillard » - 4 rue des Ecoles
60850 Le Coudray Saint Germer
Tél. : 03.44.81.83.00

csr.francois.maillard@wanadoo.fr

Site internet : <http://centresocialmaillard.com>

Facebook : CentreSocialduCoudrayStGermer

Les accueils de loisirs de l'été

Le Centre Social, en partenariat avec les élus locaux du territoire, organise des accueils de loisirs sur 5 communes.

L'équipe d'animation accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans et leur propose une palette d'activités variées et complémentaires (actions citoyennes, activités physiques, activités scientifiques, sorties dans des parcs d'attractions, des musées, des fermes pédagogiques...)

Du 10 au 28 juillet 2023 :

Cuigy-en-Bray (7h-18h), Lachapelle-aux-Pots (7h30-18h30),
Ons-en-Bray (7h30-18h30).

Du 10 juillet au 04 août 2023 :

Labosse (7h-19h).

Du 10 juillet au 1^{er} septembre 2023 :

Saint-Germer-de-Fly (7h-19h).

Les tarifs : Barème modulé CAF n°1.
Nous contacter pour un devis.

Nouvelle antenne médicale inter communale

La Communauté de Communes du Pays de Bray et ses communes membres avaient pris la décision en février 2022 de la création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire comportant un siège et deux antennes dont l'une publique à Saint-Germer-de-Fly et l'autre privée à Sérifontaine.

Dans le même temps, la commune de Saint-Germer-de-Fly, propriétaire d'un bâtiment (ancienne Poste) envisageait l'installation d'un cabinet médical pouvant constituer l'antenne publique de la Maison de Santé Pluridisciplinaire intercommunale.

A cet effet, un bail à construction a été conclu entre la Communauté de Communes du Pays de Bray et la commune de Saint-Germer-de-Fly afin que l'intercommunalité puisse engager des travaux de rénovation thermique et aménager le futur cabinet médical.

Ainsi ces locaux situés au 2bis rue Domane à Saint-Germer-de-Fly ont pu être ouvert et être mis en location par la communauté de communes fin avril 2023. Cela a permis à une médecin généraliste, Madame Claire PACCHIONI, et une infirmière libérale, Madame Laurie Carrier, de s'installer pour exercer leur activité professionnelle.

Prise de rendez-vous sur Doctolib.

Séniors en Vacances à Obernai

Un séjour « séniors en vacances », ouvert à tous à partir de 60 ans, retraités ou sans activité professionnelle, du 30 septembre au 7 octobre : profitez de 8 jours en Alsace dans un village vacances 3*, pour un séjour sans contrainte, transport, pension complète et animations. Tarif tout compris (tarif modulé en fonction des ressources). Minimum : 315 €/Maximum : 545€
Transport en car à partir du Coudray-Saint-Germer, hébergement en chambre individuelle dans des logements pour 2 personnes.



Le Centre social questionne les habitants du territoire

Pour le renouvellement de son agrément pour les quatre prochaines années, votre centre social a besoin de vous, habitant.e.s du territoire... Vos réponses permettront à notre association de mettre en place des projets correspondant à vos besoins...

Alors si vous pouviez consacrer quelques minutes de votre temps pour répondre à un questionnaire en ligne ?

Le questionnaire en version papier est disponible à l'accueil de votre centre social, et/ou pourra vous être envoyé par mail sur demande. Vous pouvez également y accéder en scannant le QR CODE ci-dessous.



« ENSEMBLE, CONSTRUISONS LE FUTUR... »



Voyage en Slovaquie 2023 en région d'Orava

Suite à l'invitation de nos Amis Slovaques, un séjour est organisé du 9 au 16 juillet 2023.

Au programme

- des rencontres avec des élus
 - des entreprises (production technologique – aliments extrudés)
 - des laiteries (vaches, chèvres, brebis)
 - des visites de villes - manoir
 - vannerie
 - fabrication de boules de Noël faites à la main
 - galerie d'Orava
 - promenades dans la nature
 - téléphérique de Zuberec
 - horloge astronomique
 - etc.
- On vous attend.**



Comité de Jumelage

Vous êtes intéressé(e), vous souhaitez devenir adhérent, prenez contact avec :

Mme Jeannine DUMONT
tél : 03.44.80.21.34
jeannine.pfeiffer@wanadoo.fr
ou avec : Jean-Pierre HAUCHARD,
tél : 03.44.82.60.48
ou celine.hauchard@wanadoo.fr



Comité de jumelage Pays de Bray / Orava, Assemblée générale

Le 24 mars, dans la salle polyvalente de Puiseux-en-Bray, s'est tenue notre assemblée générale permettant des retrouvailles entre les adhérent.e.s, les élu.e.s en particulier M. Pascal VERBEKE (conseiller départemental de l'Oise et maire d'Hétomesnil) – M. Jean-Michel DUDA (Président de notre Communauté de Communes du Pays de Bray et maire de Le Vaumain) – M. Alain LEVASSEUR (Vice-président de la CCPB et maire de Saint-Germer-de-Fly) – M. Gérard PLÉE (maire de Lhéraule) – M. Jacques LIGNEUL (maire de Lalandelle) – Mme Marie-Anne FIZET-GORIN (Présidente de la Fédération des Comités de Jumelage de l'Oise), les familles et les administrateurs/trices. Comme les années précédentes, M. Igor SLOBODNIK, Ambassadeur de Slovaquie en France, nous a rejoints. L'assemblée générale a débuté par un mot de bienvenue de M. Jean-François MOISAN, maire de Puiseux-en-Bray.

Ensuite, Jeannine DUMONT, Présidente, prend la parole pour souhaiter la bienvenue aux participant.e.s et remercier les personnes présentes. Elle fait part des excuses, notamment, de Mesdames la Préfète de l'Oise et la Présidente du Conseil départemental de l'Oise ainsi que de certains maires et d'adhérents.

Vient ensuite la présentation de son rapport moral qui abordera le thème des jumelages.

En France, généralement, lorsque l'on rentre dans une commune, un panneau indique un jumelage avec d'autres villes européennes ou d'autres lieux dans le monde, jumelage créé pour différents motifs. Dans notre secteur, plusieurs communes sont jumelées.

Messieurs DUDA et LIGNEUL nous parlent d'un prochain jumelage entre les communes des 4 Seigneurs (Flavacourt – La Bosse – Lalandelle et Le Vaumain) avec la ville d'Oderza en Ukraine. C'est pour apporter un soutien matériel que ces 4 communes ont fait l'acquisition d'un bus à Colmar pour acheminer des vêtements, des objets, etc. . .

L'ordre du jour se poursuit par la présentation du rapport d'activités commenté par Marie-Eugénie PLÉE.

Elle rappelle les réunions et le programme réalisés en 2022 lors du séjour de nos Amis slovaques.

Le rapport financier est présenté par Jeannine DUMONT en l'absence de la trésorière, Magali CAUCHOIS.

La plus grosse dépense a été pour le séjour de nos Amis slovaques. En effet, nous avons pu fêter l'anniversaire des 20 ans du jumelage que nous n'avions pas pu réaliser suite au COVID en 2020.

Le quitus est donné pour ces 3 rapports.

Le déroulement de l'ordre du jour se poursuit par : les perspectives pour 2023 – le montant de la cotisation 2024 – le renouvellement de certains administrateurs – questions diverses.

La parole est donnée à Mme FIZET-GORIN.

Lors de son assemblée générale le 19 mars dernier a été abordée la question relative à la journée de l'Europe – le dimanche 14 mai à Lacroix-Saint-Ouen avec des tables rondes, puis une promenade dans la ville. À la rentrée 2023, un voyage est prévu à Paris puis un autre en 2024 à Rome. Lors des journées européennes du patrimoine, des visites seront organisées dans des lieux insolites en présence de plusieurs comités de jumelage.

M. l'ambassadeur exprime son plaisir d'être présent à l'assemblée générale. Il souhaite que les liens unissant les deux pays soient renforcés et remercie l'ensemble des personnes. De plus, il déclare :

« [Il est] heureux d'être là. Votre Pays de Bray ressemble beaucoup à la région d'ORAVA que je connais très bien. Ma mère est originaire de cette région que je fréquente depuis mon enfance. Je suis toujours frappé par la similitude de vos paysages brayons avec ceux de ma région ».

Élections des membres du bureau :

Présidente : Jeannine DUMONT
Vice-Président : Jean-Pierre HAUCHARD
Secrétaire : Marie-Eugénie PLÉE
Secrétaire-adjointe : Mauricette DETOUY
Trésorière : Magali CAUCHOIS
Trésorière adjointe : Janine VERMEULEN.





Bray Vintage Festival

Séquence Nostalgie en Pays de Bray du 4 au 6 août à Blacourt.

3 jours d'évasion dans le passé des années 30 aux années 70. Au programme, du vendredi après-midi au dimanche, tenues d'époque, collections en tout genre, 6 concerts, feu d'artifices, fête foraine, démos et initiations de danse, espace rétro camping, camp US. Entrée gratuite et restauration sur place. Tous les ingrédients sont là pour réveiller les souvenirs de vacances ou de famille. Infos : brayvintagefestival.com et réseaux sociaux.



Rencontres à vélo

«Roulons ensemble vers l'avenir...» tel était le message de l'invitation lancée par la Communauté de Communes du Pays de Bray et son Office de tourisme auprès des acteurs du tourisme du Pays de Bray, le 27 février dernier. Rouler oui, mais à vélo !

L'Avenue Verte Londres-Paris a fêté ses 10 ans l'année passée. L'occasion de se retrouver à deux pas de cet itinéraire Européen, au restaurant l'Escapade. Les 36 personnes présentes ont pu découvrir les projets liés à l'accueil des cyclotouristes en Pays de Bray, notamment la création d'aires de services sur Lachapelle-aux-Pots, Saint-Germer-de-Fly et Saint-Pierre-ès-Champs, dans le cadre de l'appel à projet de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et le cahier des charges de la marque Accueil Vélo®. C'était également l'occasion de rappeler que 4 boucles de randonnées cyclo et 6 carnets de route sont disponibles à l'Office de tourisme et satisferont petits et grands !



La boutique

100% local ! C'est la devise de l'Office de tourisme quant à la sélection des produits du terroir en boutique. Un apéritif en vue ? Nos terrines, bières, cidres et jus de pomme satisferont vos convives. Un brunch du dimanche ? N'oubliez pas la confiture ni le miel qui adouciront vos réveils difficiles. La boutique de l'Office de tourisme est également pourvue d'idées cadeaux ou souvenirs à l'effigie du Pays de Bray. Installée dans ses nouveaux locaux, venez découvrir le nouveau visage de la boutique, qui met en avant le savoir-faire local. Rendez-vous au 1 Place de l'Abbaye à Saint-Germer-de-Fly.



Les Foulées des rencontres Brayonnes

La 30^{ème} édition de la course « Les Foulées des rencontres Brayonnes » a eu lieu le 18 mars à Cuigy-en-Bray. Malgré le mauvais temps, près de 200 coureurs se sont donnés rendez-vous pour participer à cet événement incontournable du Pays de Bray !

Les résultats et les photos sont consultables sur www.airb.fr

Carte touristique du Pays de Bray

Toute la destination du Pays de Bray — Oise dans la poche ! C'est la nouveauté 2023 à l'Office de tourisme. La destination est désormais cartographiée, avec les différents points d'intérêts et surtout les circuits de randonnées pédestres tracés. Au verso de la carte, les sites phares vous sont présentés, ainsi que les producteurs et les restaurants. Pour vous la procurer, rendez-vous à l'Office de tourisme : 1 Place de l'Abbaye à Saint-Germer-de-Fly !



Les Jeux Intervillages

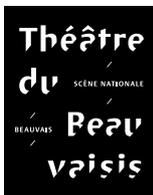
Cette année, les Jeux Intervillages ont eu lieu le 13 mai à Saint-Germer-de-Fly, gagnant de la précédente édition. Ces 27^{èmes} jeux se sont déroulés dans la bonne humeur qui caractérise les habitant.e.s du Pays de Bray.

Près de 230 participants répartis dans 37 équipes ont relevé les défis sportifs proposés par l'association AIRB !

Merci aux bénévoles et au comité des fêtes de Saint-Germer-de-Fly pour l'organisation et l'excellente gestion de l'événement !

Félicitations aux gagnants des différentes catégories et rendez-vous l'année prochaine à Cuigy-en-Bray !

Plus d'infos auprès de l'Office de tourisme intercommunal 03.44.82.62.74 ou sur le site : <https://boutique.ot-paysdebray.fr>



Programmation culturelle 2023-2024

À côté de chez vous ou au Théâtre du Beauvaisis, la programmation 2023-2024 est là !

En itinérance à 20h :

07 novembre 2023

Carmen : à la salle des fêtes d'Espaubourg

21 novembre 2023

Olympicorama : à la salle socioculturelle de Saint-Germer-de-Fly

23 janvier 2024

À table, chez nous on ne parlait pas à la salle des fêtes du Coudray-Saint-Germer

20 février 2024

Toutes les choses géniales : à la salle des fêtes de Puiseux-en-Bray

16 avril 2024

3D : à la salle multifonctions d'Ons-en-Bray

À Beauvais à 20h30 :

19 octobre 2023

Les gros patinent bien au Théâtre hors-les murs Maladrerie Saint-Lazare

15 décembre 2023

En attendant le grand soir

à la Salle Jacques Brel

26 mars 2024

Mille et une danses au Théâtre hors-les-murs, Maladrerie Saint-Lazare

16 mai 2024

Le foutoir céleste à la Salle Jacques Brel

Tous les spectacles, en Pays de Bray ou à Beauvais seront proposés au tarif unique de 6€/pers, transport inclus pour les spectacles à Beauvais. Infos et réservation à l'Office de tourisme : 03 44 82 62 74 contact@ot-paysdebray.fr



Projet de scénographie pour l'abbatiale

Conception et mise en œuvre d'une scénographie à l'abbatiale de Saint-Germer-de-Fly.

La Communauté de Communes du Pays de Bray gère l'Office de Tourisme intercommunal localisé à Saint-Germer-de-Fly, avec l'organisation de visites guidées de l'abbatiale, monument historique classé pour les touristes et les locaux.

Il sera alors un facteur de promotion territoriale pour le Pays de Bray Oise, et il pourra également contribuer à l'amélioration de la fréquentation du territoire par son caractère innovant et améliorer l'attractivité du territoire en termes touristiques.

Aujourd'hui, l'intercommunalité souhaite développer un produit touristique inédit. L'objectif est de générer une valorisation scénographique et numérique innovante de ce patrimoine, avec la création d'un nouveau produit touristique qui sera commercialisé sur le territoire par l'Office de Tourisme intercommunal.

Proposer un nouveau mode de visite de monument, c'est aussi proposer une nouvelle approche et vision en le rendant plus accessible et plus ludique pour des publics non avertis.

Cette mise en œuvre est calée sur le lancement des JO 2024 à Paris et au Grand Paris.

Ainsi, le projet de mise en scène de ce patrimoine utilisera des techniques de médiation innovantes et favorisera l'immersion du visiteur dans un monde virtuel, pour mieux apprécier la beauté du lieu et son sens profond.

En termes de fréquentation, il s'agit de parvenir à accueillir 10 000 visiteurs par an au sein de l'abbatiale de Saint-Germer-de-Fly. Les cibles seront familles, seniors et scolaires.

Contrat Territoire Lecture

Courant 2022, une étude-diagnostic a été réalisée en Pays de Bray, de manière à faire émerger une stratégie de la lecture publique sur le territoire, en partenariat avec les huit bibliothèques. En ce sens, la CCPB affirme une volonté de développer la lecture publique, grâce au dispositif du Contrat Territoire Lecture, en s'engageant avec la DRAC pour une durée de 3 ans (renouvelable). Ce projet à court terme se déroulera en plusieurs phases, dont la première comporte : le recrutement d'une coordinatrice qui concrétisera la mise en réseau des infrastructures existantes et la mise en place d'un portail numérique commun ou encore le développement d'un plan de formation. De nombreuses actions seront menées en faveur des bibliothécaires, mais aussi des habitant.e.s et utilisateurs.trices des bibliothèques.



Plus d'infos auprès de l'Office de tourisme intercommunal 03.44.82.62.74 - contact@ot-paysdebray.fr www.ot-paysdebray.fr

Résidence d'artiste

C'est avec humanité et inventivité que la compagnie « À vrai dire » développe son travail de création et de pratiques artistiques à travers sa nouvelle implantation dans le Pays de Bray. Notre projet est de partager un acte et parole artistiques dont pourraient jaillir les mots : curiosité, générosité, ouverture et partage.

Village culturel au Coudray-Saint-Germer

Le rendez-vous est donné les 1^{er} et 2 juillet, dans le village du Coudray-Saint-Germer. Aux abords du Centre Social François Maillard, se tiendront de nombreux spectacles de rue, théâtre, danse, magie, concerts. Avec une programmation sur deux jours et accessible à tous publics, le village sera en fête grâce à l'organisation du service culture du Département de l'Oise. La restauration sera assurée par les associations du village.



JUILLET

1^{er} et 2 juillet

Le Coudray-Saint-Germer

Village culturel – spectacles de rue, théâtre, danse, magie et concerts

13 juillet

Sérifontaine

Fête nationale

Lachapelle-aux-Pots

Retraite aux flambeaux, bal et feu d'artifice

Ons-en-Bray

Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, restauration et buvette

Le Vaumain

Repas, retraite aux flambeaux et feu d'artifice

Du 13 juillet au 17 juillet

Sérifontaine

Festival des jeux de la Picardie

14 juillet :

Saint-Germer-de-Fly

Commémoration, jeux pour tous, repas champêtre, défilé lampions & feu d'artifice

Lachapelle-aux-Pots

Cérémonie monument aux morts

19 juillet

Sérifontaine

Cinérural

22 juillet

Villers-Saint-Barthélemy

Journée festive « Villers en fête » : structures gonflables, buvette, restauration spectacle, food truck, concert et feu d'artifice

AOUT

Du 4 au 6 août

Blacourt

Bray Vintage Festival – tenues d'époque, collections en tout genre, concerts, feu d'artifice, fête foraine et initiation à la danse

Du 26 au 28 août

Labosse

Fête du village avec restauration sur place, feu d'artifice le 26

SEPTEMBRE

2 septembre

Sérifontaine

Forum des associations

3 septembre

Saint-Aubin-en-Bray

Forum des associations

2, 3 et 4 septembre

Cuigy-en-Bray

Samedi : Feu d'artifice

Dimanche : Brocante

Fête foraine sur les 3 jours

16 & 17 septembre

Saint-Germer-de-Fly

Fête communale, concours vélo fleuris, corso fleuris, soirée dansante

Journées Européennes du Patrimoine

17 septembre

Sérifontaine

Foire à tout, exposition oiseaux

Saint-Aubin-en-Bray

Brocante

24 septembre

Le Vaumain

Brocante

30 septembre

Sérifontaine

Escape Game

Manifestations

OCTOBRE

1^{er} octobre :

Sérifontaine

Escape Game

Saint-Germer-de-Fly

Brocante

6 & 8 octobre :

Le Vaumain

Exposition de photographie

7 & 8 octobre :

Sérifontaine

Fête communale

Ons-en-Bray

Concours canin en ring

8 octobre

Espaubourg

Vide grenier

14 octobre :

Saint-Germer-de-Fly

Loto

Ons-en-Bray

Concert

14 & 15 octobre

Sérifontaine

Salon d'Ateliers Création Partage

Du 17 au 22 octobre

Sérifontaine

Salon des oiseaux

21 octobre

Saint-Aubin-en-Bray

Repas cabaret

22 octobre

Sérifontaine

Loto

31 octobre

Sérifontaine

Bienvenue à Saïemfontaine-Escape Game

NOVEMBRE

4 novembre :

Saint-Germer-de-Fly

Loto

Saint-Aubin-en-Bray

Loto

5 novembre :

Sérifontaine

Foire aux jouets et vêtements

Lachapelle-aux-Pots

Brocante

11 novembre :

Lachapelle-aux-Pots

Cérémonie monument aux morts

Ons-en-Bray

Commémoration aux Monuments aux Morts

17 novembre

Sérifontaine

Cinérural

18 novembre :

Saint-Aubin-en-Bray

Repas dansant

Ons-en-Bray

Repas des aînés

19 novembre

Saint-Germer-de-Fly

Repas annuel CCAS

25 novembre :

Labosse

Atelier de Noël

Ons-en-Bray

Cyclo-cross «Arnaud Coyot»

Calendrier des manifestations

DECEMBRE

2 décembre :

Saint-Germer-de-Fly

Noël des 0-3 ans

Saint-Aubin-en-Bray

Marché de Noël

9 décembre

Saint-Germer-de-Fly

Noël des enfants de maternelles et élémentaires

10 décembre

Sérifontaine

Marché de Noël fermier

16 décembre

Sérifontaine

Fête de Noël des enfants





GRATUIT

**Pour tous les habitants,
sans condition de ressources.**

Bénéficiez d'informations, de conseils
et d'un accompagnement personnalisé

0 801 908 600

**Service & appel
gratuits**

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
du lundi au vendredi
ou par mail : guh@cc-paysdebray.fr

- ✓ **RÉDUIRE**
la consommation énergétique
- ✓ **RÉNOVER**
son logement
- ✓ **ADAPTER**
son habitat

L'OPAH continue dans
le Guichet Unique de l'Habitat



PERMANENCES

Sur le territoire de la
Communauté de Communes
du Pays de Bray
OU
Chez vous sur rendez-vous